

Frénésie et mépris

Le gouvernement mis en difficulté sur de nombreux plans (pouvoir d'achat, fonction publique, emploi, ...), contesté dans ses orientations, ses choix et décisions, multiplie les annonces. Le monde des universités et de la recherche n'est pas à l'écart.

La contestation de la loi LRU dans les mobilisations nationales, les instances représentatives (CNU, CNESER, CTPU, ...), se combine désormais avec une résistance forte exprimée dans les votes universitaires. Le gouvernement choisit ce moment pour une accélération et une tentative de passage en force qui n'épargne aucun champ.

Mercredi 20 février, au conseil des ministres : « *Les universités doivent présenter, pour le 1er mars 2008, leurs projets pour la nouvelle licence qui sera mise en place dès la prochaine rentrée* ».

Quel mépris pour le travail d'élaboration collectif par les collègues, de retour critique sur les pratiques scientifiques et pédagogiques engagées de longue date et qui requièrent du temps et des échanges au sein et entre les établissements, dans les instances collectives que sont les conseils compétents des universités (CEVU+CS+CA), dans l'instance nationale qu'est le CNESER !

Se dévoile ainsi un peu plus l'hypocrisie du discours gouvernemental sur l'« autonomie », qui n'est rien d'autre qu'un pilotage technocratique étroit qui va de pair avec l'insuffisance criante de moyens budgétaires et l'absence totale de création d'emplois.

Dans le même temps, le ministère révèle ce qu'il entend par « plan campus ».

S'éloigne un peu plus l'idée d'un plan global de mise en sécurité, de réhabilitations, de constructions concernant tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche suivant des priorités arbitrées au plan national. Comme écrit dans le rapport Attali, comme évoqué par le président de la République, l'objectif n'est que de rendre spectaculaires et visibles de l'étranger des opérations immobilières sur 10 sites. L'engagement de l'Etat se réduit comme peau de chagrin : les collectivités locales sont appelées à contribuer (et de leurs engagements dépendra celui de l'Etat !), les opérations PPP= partenariat public privé sont privilégiées. Sous ce terme, technique en apparence, se dissimule (mal) un très réel désengagement de l'Etat qui va bien au-delà des locaux. Les modèles de PPP se trouvent dans les établissements pénitentiaires et 2 ou 3 collèges : construits par des groupes du BTP, ils sont fournis avec les personnels et gérés par les opérateurs privés pendant la durée de financement (25 à 30 ans). C'est la voie un peu plus largement ouverte au pilotage par les entreprises et aux facs privées.

Ces projets dangereux doivent être combattus dans tous les établissements. Les élus SNESUP dans les conseils interviendront avec vigueur pour exposer et faire inscrire toutes les opérations immobilières universitaires nécessaires dans les priorités d'un authentique plan « locaux publics ».

Dans l'action le 4 mars !

Les syndicats et organisations soussignés appellent les personnels à agir le 4 mars sur la base de leurs revendications, en convergence avec les directeurs d'unités et membres d'instances scientifiques. Ils proposent que soient organisés des AG (partout dans les établissements et les universités) et des rassemblements, pour informer les collègues et les amener à se mobiliser.

A Paris, un rassemblement « créatif » aura lieu à 12 heures, 1 rue Descartes, devant le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

à l'appel de : FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNETAP, SNEP) - CGT (SNTRS, FERC-SUP) - UNSA (Sup'Recherche, SNPTES, A&I) - CFTC-INRA - SOLIDAIRES (Sud-Recherche-EPST, Sud-Education) - SLR - SLU - UNEF